

CONSEIL D'ECOLE N°1/ 2014-2015
ELEMENTAIRE LOUIS PRADEL – CHASSIEU
MARDI 18 NOVEMBRE 2014

ecolepradel.fr

Présents

<i>Frédéric MICHEL</i>	<i>Directeur – CM1</i>
<i>Véronik GASCHET</i>	<i>Enseignante – CP</i>
<i>Viviane GAUTHIER</i>	<i>Enseignante –CP CE1</i>
<i>Laurence DUSSURGEY</i>	<i>Enseignante – CE1 CE2</i>
<i>Philippe BELDA</i>	<i>Enseignant – CE2 CM2</i>
<i>Stéphane VILLAZ</i>	<i>Enseignant – CM2</i>
<i>Fatiha MALLER</i>	<i>Psychologue scolaire RASED</i>
<i>Agnès PERRIER</i>	<i>Enseignante RASED</i>
<i>Marie-Claude CLOUZEAU</i>	<i>Deuxième adjointe Éducation, restauration, petite enfance, Conseil municipal des jeunes</i>
<i>Olivia DALU</i>	<i>Référente périscolaire</i>
<i>Isabelle BRUGGER</i>	<i>Parent CM1</i>
<i>Florence SEIMANN</i>	<i>Parent CE2</i>
<i>Olivier DANIEL</i>	<i>Parent CE1/CE2</i>
<i>Anne VIEZZI</i>	<i>Parent CP</i>
<i>Batistina CRUCHAUDET</i>	<i>Parent CM2</i>
<i>Claire CONFAVREUX</i>	<i>Présidente des représentants de parents Parent CE2 ET CM2</i>
<i>Virginie BOUVATIER</i>	<i>Parent CP/CE1</i>
<i>Le conseil d'école de l'école maternelle Louis Pradel : 7 participants</i>	<i>Pour le point 1 de l'ordre du jour</i>

1 RYTHMES SCOLAIRES

Monsieur Michel rappelle qu'au niveau national cette réforme a pour but d'obtenir de meilleurs résultats scolaires avec des élèves moins fatigués et plus attentifs. L'enjeu

local est aussi d'organiser des journées de classe plus courtes pour qu'après la journée scolaire et une éventuelle pratique sportive, musicale, culturelle à l'école ou dans les associations chaque élève retrouve son domicile entre 15h30 et 18h30. Il dispose de plus temps en famille. Il aborde ainsi la journée de classe suivante dans les meilleures conditions. M Michel pense qu'il est trop tôt pour faire une évaluation du dispositif et de ses résultats. C'est encore la phase d'installation. La ville de Chassieu a, par son anticipation et la constance de ses décisions, élaboré un projet très riche en consultations et en propositions. Ce projet figure certainement parmi les plus complets des dispositifs communaux. Tout le monde en est conscient et remercie la commune et ses équipes, des énormes efforts accomplis.

Il faudra du temps pour que chaque partie optimalise les dispositifs. Après quelques semaines de fonctionnement, il peut être utile d'avoir un échange constructif dans le but d'améliorer son fonctionnement au quotidien et de préparer sa mise en place pour l'année prochaine.

Chacune des parties fait part de ses premières observations et remarques :

Les enseignants de l'école élémentaire :

Amélioration de la qualité du travail et de l'équilibre de l'après-midi avec deux heures pleines qui permettent de lancer des activités et de les finir.

Les heures de fin d'après-midi sont passées dans des heures de qualité.

Le quart d'heure supplémentaire est apprécié en fin de matinée. Il permet de finir sereinement l'activité engagée après la récréation.

La suppression de la récréation de l'après-midi avec ses entrées et sorties permet un gain de temps de travail sur l'année très conséquent (environ 15 jours de travail). Cela ne pose aucun problème pour les CM et satisfait les petites classes.

Les enseignants ne trouvent pas les enfants moins fatigués. Ils pensent que le temps collectif passé à l'école par les enfants est plus long en raison des inscriptions aux divers ateliers. Cela gâche le bénéfice d'une journée de classe plus courte.

La semaine semble toutefois très longue à tous. Les enfants et les enseignants ont fini la première période à bout de souffle.

Pistes d'amélioration des moments périscolaires :

Les ateliers et les activités sont nombreux et riches. Mais forcément en ce début d'année d'installation, ils ont été vécus avec de la tension pour l'organisation et de l'excitation par les enfants.

Il faudra aller vers des temps intermédiaires plus calmes pour alléger le poids du temps collectif. Sans autorité pesante, il s'agit d'amener plus de fluidité et de simplicité.

L'investissement de l'agent référent, responsable des activités périscolaires dans l'école et de son binôme ont été exemplaires. Elles ont vécu des moments difficiles. L'objectif est d'arriver à les libérer des appels téléphoniques continus des parents, de l'appel des élèves avant chaque activité, tâches très absorbantes, pour travailler plus sur l'encadrement des ateliers.

Quelques ateliers n'ont pas trouvé leur public. En supprimer certains rendrait quelques salles disponibles.

Point clé : *Comment accroître les offres associatives extérieures et leur fréquentation dès 16 heures ? Car il existe encore, malgré tous les efforts de*

chacune des parties, des enfants qui ressortent de chez eux pour une activité tardive, parfois la même qu'ils ont faite dans la journée, d'inent tard de retour à la maison, s'endorment encore tard, au delà de 20H30 et continuent d'être fatigués en classe.

Les enseignants de l'élémentaire ajoutent que la fin de semaine à partir du jeudi après-midi est difficile.

Les enseignants de l'école maternelle

Trouvent que les nouveaux rythmes ne sont pas adaptés à l'école maternelle : Les enfants ont moins de temps de repos indispensable. Le réveil des élèves pour travailler vers 14h15 est difficile

La période de 2 heures sans arrêt l'après-midi ne convient pas.

Les mises en place des ateliers par les ATSEM sont lourdes. Leur journée est pénible.

Les petits ont accru leur temps de présence à l'école car moins d'assistantes maternelles /nounous les prennent en charge.

La multiplicité des intervenants rend la communication des informations difficiles.

Il y a une confusion des temps scolaires et périscolaires et de leurs objectifs respectifs chez les enfants.

L'équipe n'est pas optimiste sur la marge d'amélioration.

Les parents

Les résultats de l'enquête faite par les Représentants de parents auprès des parents sont présentés par Mme Confavreux.



[Cliquer sur enfants](#)

La commune, le service éducation et périscolaire et la référente périscolaire :

Mme Clouzeau précise que la mise en place s'est faite dans l'urgence par la nouvelle équipe. Mais que malgré tout, beaucoup de prestations, souvent bien plus riches que dans les autres communes, ont été mises en place.

La profusion de l'offre (17 ateliers sur l'année à Pradel) a nui à la lisibilité et à la simplicité.

Le service des intervenants municipaux (musique, BCD/informatique, arts plastiques, a été conservé pendant le temps scolaire.

Un recrutement important d'agents a eu lieu mais pas autant que souhaité. Les candidats ont manqué (ex : à Pradel, il y a à midi 7 agents en élémentaire et 6 en maternelle).

Des transports vers les activités associatives ont été mis en place.

De nouveaux agents ont été recrutés et leur temps sera bientôt consacré uniquement au périscolaire.

Un logiciel de gestion des appels facilitera à partir de février les appels.

L'inscription pour l'année scolaire prochaine est prévue pour avril mai 2015.

Le coût de la réforme pour la commune est estimé entre 280 000 à 300 000 euros.

Les prochaines réunions avec l'ensemble des acteurs chercheront à améliorer la rentrée périscolaire 2015

Mme Dalu et le Conseil précisent :

Qu'en cas de mauvais temps les ateliers se dérouleront à l'intérieur.

Sur le temps de midi, des ateliers de travaux manuels sont organisés.

Les souhaits des enfants sont entendus (scoubidous, perles...)

La Bibliothèque de l'école est ouverte les jeudis et vendredis ce qui permet le prêt des livres à tous les élèves. Les non demi-pensionnaires empruntent pendant la séance BCD du temps scolaire. Tous les enfants ont accès au prêt.

Des ateliers de gestion des animaux (lapins) sont proposés.

Un agent supplémentaire est recruté pour les études.

L'ensemble des participants remercie Mme Dalu et Mme Dussert pour leur gestion de cette nouvelle rentrée périscolaire.

L'ensemble des participants recherchera des solutions pour améliorer le fonctionnement à partir des remarques et observations. L'objectif commun est de préparer la rentrée 2015-2016.

2 BILAN DE RENTREE 2014

2.1 La rentrée 2014

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Mme GASCHET	26					26
Mme GAUTHIER	8	14				22
Mme DUSSURGEY		16	6			22
M BELDA			28			28
M MICHEL				28		28
M VILLAZ					24	24
	34	30	34	28	24	150

Un effectif de 150 élèves qui se répartit entre 6 enseignants. La composition retenue favorise le travail de cycle. Le cycle 2 et les classes à double niveaux sont prioritairement allégés. Les effectifs sont chargés dans les cours de CP, CE2 et CM1.

On note un équilibre parfait : 75 filles et 75 garçons.

2.2 Rentrée 2015-2016

Avec une montée en CP de 23 élèves de grande section maternelle notre effectif se situera entre 150 et 155 élèves, en fonction des nouvelles constructions du quartier. Il faut donc entrevoir des classes à nouveau chargées avec des niveaux doubles.

L'école demande à nouveau à la municipalité d'orienter les nouvelles inscriptions vers les autres écoles de Chassieu en déficit d'effectif comme cela a été fait de façon efficace cette année.

Pour les années scolaires suivantes, la reprise des inscriptions en maternelle laisse envisager un maintien des équilibres à 3 classes en maternelle et 6 classes en élémentaire.

2.3 Mouvements du personnel

Nous accueillons Madame Poissenot, enseignante en CM1 le mardi et un mercredi sur 4, jour où le directeur est déchargé de cours pour se consacrer à l'administration de l'école.

2.4 Règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires

Un nouveau règlement départemental a été instauré cette année. Notre règlement intérieur lui est assujéti. Il en suit toutes les règles et décline les règles complémentaires qui fixent le cadre pratique de notre fonctionnement. L'article B2 a été ajusté en fonction des nouveaux horaires.

3 INTERVENANTS ET DEVELOPPEMENTS 2013/2014

3.1 Réseau d'aides spécialisées, équipes éducatives

Madame Maller présente le réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (RASED). Il est constitué de psychologues scolaires, d'éducateurs et d'instituteurs spécialisés. Mme Fatiha Maller, nouvelle psychologue scolaire sur le secteur, participe aux réunions de conseils de cycle, aux équipes éducatives et de suivi de scolarisation. Mme Maller souligne qu'elle peut être directement sollicitée par les parents si ces derniers le souhaitent. Elle rappelle que dans le cadre de ses fonctions, elle est soumise au secret professionnel. Elle est sollicitée pour rencontrer les enfants en difficulté et leurs parents. Malgré la réduction des moyens, Mme Perrier, maîtresse d'adaptation (E), interviendra sur notre école une demi-journée par semaine pour des aides pédagogiques et organisationnelles.

La réduction de moyens fait aussi que nous ne disposons pas d'un enseignant rééducateur (G), qui intervient habituellement auprès des élèves en difficulté comportementale face aux apprentissages.

Une quinzaine d'équipes éducatives se réunira dans l'année pour accompagner et aider les enfants en difficulté scolaire.

Elles sont composées des parents, des enseignants, des membres du RASED, du médecin scolaire le Dr Rubietto et parfois de praticiens extérieurs (orthophonistes, Centre Médico-Psychologique de Chassieu.)

3.2 Aide humaine et DPH

Une Auxiliaire de Vie Scolaire de l'Inspection, Mme Fatima ALLA, s'occupe d'un enfant avec handicap. Son service est mutualisé sur trois écoles dont une à Bron. Un deuxième enfant est en attente de notification de la Maison Départementale pour le Handicap.

3.3 Informatique et BCD

L'école travaille en coéducation avec notre intervenante municipale informatique et BCD Mme Tarrerias. Cela autorise des dispositifs pédagogiques allégés très intéressants. Il est possible ainsi d'enrichir la qualité des enseignements, de travailler en classe entière ou par ½ groupes sur des objectifs, des modalités, des dispositifs préparés en commun par l'enseignant et l'intervenant. Cette intervention (bibliothèque ou informatique) a lieu une fois/semaine/classe. Le prêt de livres a lieu en atelier sur le temps de midi les jeudis et vendredis. Les non demi-pensionnaires empruntent le jour de leur séance avec Mme Tarrerias.

La pratique informatique, toujours liée aux activités de classe, se fait également avec l'enseignant de la classe en groupe classe entier.

D'un point de vue pratique deux classes bénéficient de la proximité de l'ancienne salle informatique (M Villaz et Mme Dussurgey). Monsieur Belda dispose d'un fond de classe de 5 postes. L'aile nord de l'école (Mme Gauthier, Mme Gaschet, M Michel) dispose d'une classe mobile de neuf postes également utilisée par Mme Dussurgey.

Quatre classes sur six sont équipées de Tableaux Numériques Interactifs. Il s'agit d'un développement extrêmement riche qui permet le recours au son et à l'image dans la classe et donne accès à de nouvelles ressources qui ne cessent de se développer.

Mme Gaschet et Mme Dussurgey attendent cet équipement demandé à la municipalité depuis plusieurs années. Il est annoncé pour 2015. Une évolution sur le type de matériel à adopter est en cours avec le service informatique.

L'usage des tablettes, une par classe est variable. Les difficultés de frappe, la quantité et la qualité des programmes pédagogiques utilisables limitent leurs usages dans les petites classes. Les ordinateurs portables semblent plus performants. **Nous espérons un complément de 6/8 postes pour compléter la classe mobile et arriver à une ½ classe comme dans les autres écoles.** En CM2, l'usage des tablettes est plus ouvert. Une nouvelle expérimentation, une tablette par enfant, aura lieu prochainement.

Une borne wifi a été installée très récemment dans chacune des ailes pour pouvoir faire fonctionner les ordinateurs portables de la classe mobile, la tablette de chacune des classes, les tablettes de la classe mobile en expérimentation, le poste de BCD et les futurs appels informatisés périscolaires. Le conseil donne son accord à cette installation.

3.4 Musique

Les séances sont co-animées par Annick Laumonerie. Chaque lundi, les élèves participent à la chorale de leur cycle pendant 30 mn. Ils ont une séance spécifique de pratique instrumentale, rythmique, chorégraphique d'une heure tous les 15 jours. Les élèves de l'école chanteront devant les élèves de maternelle à l'approche de Noël. Il n'y aura pas de spectacle cette année. La fin des classes de musique aura lieu en avril.

3.5 Sports

Les éducateurs sportifs municipaux participent à l'encadrement dans le cadre d'une coéducation avec les enseignants. Les élèves bénéficient des équipements collectifs de très haute qualité (gymnases spécialisés, piscine...) et d'un environnement particulièrement riche (golf, aviron,...). Cette qualité d'enseignement et cette exposition à un éventail large de pratiques devraient contribuer à un engagement fort des élèves vers le sport.

Sur les six activités pratiquées, trois ou quatre sont encadrées avec un intervenant municipal du service des sports. Toutes les classes vont à la piscine au moins sur une période, voire plus pour le cycle 2.

Il a été à nouveau difficile de trouver des accompagnateurs/parents (trajet et vestiaires) pour les CP.

3.6 Service médico-scolaire

Six projets d'accueil individualisé (PAI) ont été mis en place avec le médecin scolaire. Ils concernent le temps scolaire mais également le temps périscolaire. Il est rappelé qu'il est interdit d'amener des médicaments à l'école.

Il convient de ne pas présenter à l'école les enfants présentant de fortes toux, fièvres, afin de préserver les autres élèves.

Education à la vie : L'intervention de l'infirmière scolaire est envisagée.

3.7 Orthophonistes et autres soins...

Les enfants ne sont pas autorisés à quitter l'école pour se rendre à des rendez-vous avec leur orthophoniste et autres soignants pendant les heures de classe sauf dans le cadre de Projet Personnalisé de Scolarisation construit en liaison avec la Maison Départementale pour le Handicap.

4 PROJET 2014-2015

4.1 Projet d'école

*A la concentration, l'application et le goût de l'effort du projet précédent s'ajoute la recherche de **l'autonomie** dans notre projet d'école en cours (compétence 8 de l'actuel socle commun).*

Le blog avec l'accompagnement des apprentissages par des exercices interactifs en est un support très important. Merci à tous les enseignants qui le font vivre et qui passent beaucoup de leur temps libre à l'améliorer. Cet outil n'est pas seulement un moyen de rapprocher les parents d'élèves de la vie de l'école, c'est aussi un lien entre l'élève et son école où il peut, s'il le souhaite, sous des formes différentes, compléter ses apprentissages. C'est un vecteur de valorisation de son travail, des apprentissages et un moyen de l'aider à acquérir de la confiance. C'est placer les productions d'écrits dans des contextes fonctionnels motivants pour les élèves. Son utilisation est vivement

encouragée. Il est très fréquenté par les élèves en classe et à la maison, seul ou avec les parents.

Les statistiques sont éloquentes : A ce jour, 223 249 visiteurs se sont rendus sur les 8 blogs gérés par l'école. 721 787 articles/exercices ont été lus ou faits.

Un nouveau blog est apparu. Les BLA-BLA de Pradel. Une équipe de jeunes journalistes sous la tutelle de Monsieur Belda rédigera régulièrement des articles sur la vie de l'école. Il s'agit encore de mettre les élèves dans des situations d'utilisation de leurs connaissances, de mobilisation de leur savoir pour faire de petites productions. Il s'agit d'ancrer un savoir-faire.

C'est le deuxième axe fort de notre projet, **donner du sens aux apprentissages**, lier les apprentissages et leur utilisation pratique pour obtenir un plus fort investissement des élèves. Ces productions sont celles des écrits du blog, des livres virtuels, des spectacles au Karavan Théâtre, des expositions....

L'autonomie et le sens des apprentissages sont les deux axes forts du projet d'école. L'initiative et la créativité font intrinsèquement partie du projet actuel et pourraient être développées dans le projet suivant en complémentarité avec le Projet Educatif Territorial et ses déclinaisons en activités périscolaires.

4.2 Evaluations/bulletins

Les bulletins ne sont pas imprimés à la fin de chaque période. Ils le seront seulement à la fin d'année pour le livret complet. Les enseignants ont été surpris de constater que beaucoup de parents (environ un tiers) ne consultaient pas naturellement les résultats scolaires de leur enfant.

Il est souligné que l'école Louis Pradel a fait disparaître les notes depuis plus de quinze ans et qu'elle a précédé le courant actuel sur l'évaluation positive.

4.3 Langues

Chaque semaine les élèves de CE1, CE2, CM1, CM2, suivent globalement deux cours d'anglais de 45 min entièrement assurés par les enseignants. Le support et la méthode choisis, I Spy (niveaux 1 à 3), contribuent à atteindre l'objectif défini au niveau national, conforme à la directive européenne (Première découverte de la langue, niveau A1, se présenter, s'orienter, énoncer ses goûts, commander, ...).

Il n'y a pas d'intervenant pour cette discipline pour laquelle les enseignants se sont formés sur plusieurs années. Les Tableaux Numériques Interactifs permettent l'usage de nouvelles ressources et facilitent la maîtrise de l'oral.

4.4 Activités pédagogiques complémentaires

Les élèves se voient proposer des activités encadrées par les enseignants. En ce début d'année, elles regroupent les enfants par petits groupes de 2 ou 3 enfants. Elles ont lieu 1 ou 2 fois par semaine de 15h30 à 16h30. Elles permettent d'aider à l'organisation, de soutenir et de personnaliser les apprentissages. Plus tard dans l'année, des groupes plus importants pourront être constitués pour soutenir les projets de l'école (ex : journal d'école, roman virtuel, exposition...).

Avec le dispositif communal d'aide au travail personnel au sein de l'école, les études surveillées, et les APC, l'école dispose d'un dispositif de soutien vraiment conséquent.

4.5 Sorties culturelles et sportives.

Voir les blogs des classes « rubriques sorties »

Les CE1/CE2 , CE2 sont allés à l'opéra voir « Tralala » le 14 novembre.
Le spectacle original a vraiment plu. Les élèves s'étaient habillés en noir et blanc pour marquer le respect du travail des artistes.

Les CM1 et CM2 iront voir « Le Roi et moi » au théâtre de la Croix-Rousse le 19 décembre.

Un film d'animation au Karavan Théâtre sera projeté à toutes les écoles de Chassieu en décembre.

Toutes les classes iront voir la pièce « La mouette et le chat » en mai au Karavan Théâtre.

Quelques animations avec Naturama et le Grand Lyon sont en attente de confirmation, ainsi que des spectacles à la Maison de la Danse.

4.6 Classe découverte 2014

La classe découverte a été un vrai succès. Toutes les activités prévues ont eu lieu et les enfants très coopératifs et impliqués en sont revenus ravis. Les parents ont pu en suivre le déroulement au quotidien sur les blogs.

La période s'est avérée intéressante au niveau climatique, avec une météo exceptionnelle cette année. Elle arrive toutefois un peu tôt dans l'année, coupe l'élan d'organisation de la rentrée. La coupure des vacances qui suit, fractionne l'exploitation pédagogique.

Mais l'objectif de vie en commun, la confrontation à des situations nouvelles et inconnues (char à voile, kayak, séparation d' avec les parents...) donnent de l'expérience et de la confiance aux élèves avant le passage en 6 ème.

Voir photos sur les blogs

5 COOPERATIVE SCOLAIRE

5.1 Les comptes

Les comptes de la coopérative sont tenus par Mme Gaschet et Mme Gauthier.
Les comptes 2013-2014 ont été vérifiés par les parents **Mme Brugger** et **Mme Seimann** et l' OCCE.

La rentrée du premier appel s'est bien passée. Le deuxième appel pour la coopérative scolaire aura lieu en janvier 2015. Les comptes de ces premiers mois sont présentés au conseil.

Les premières dépenses sont principalement orientées vers la bibliothèque de l'école, 200 nouveautés pour 1050 euros, l'achat de petits équipements (jeux, petit matériel informatique,...), les premières sorties et les derniers règlements de la classe découverte (solde hébergement et bus). Le léger excédent de la classe découverte, qui n'a eu aucun imprévu, est reversé à l'utilisation de la coopérative.

6 TRAVAUX ET EQUIPEMENTS

6.1 Eté 2014

Aucun travaux importants n'a été réalisés cet été. L'école était occupée par le centre aéré. Le fond de classe de CM1 a été complété et des tabourets ont été fournis. Une nouvelle banque de prêt a été installée dans la bibliothèque.

La peinture de la classe de M Villaz devait être faite pendant les vacances d'été, puis d'automne. Il est espéré qu'elle le soit aux prochaines vacances.

6.2 Expressions budgétaires 2015

Equipements pédagogiques

Deux tableaux/vidéoprojecteurs numériques interactifs, classes de Mme Dussurgey et Mme Gaschet,

6 ordinateurs portables pour compléter la petite classe mobile,

Un visualiseur,

Trois nouveaux bacs pour la BCD ou une étagère derrière la nouvelle banque.

Peinture classe Mme Gauthier

Travaux à moyen terme :

Rénovation plafonds,

Peintures hall et couloirs,

Accès toilettes de l'extérieur,

Arrosage automatique bacs cour et parc côté cour.

Aménagements patio sud.

7 DIVERS

7.1 Goûter à 15H30

Plus d'une dizaine d'enfants qui restent longtemps après 15H30 pour les activités périscolaires sont sans goûter. Merci aux parents de faire le nécessaire.

7.2 Sécurité

Trois exercices incendie ont eu lieu en juin. Deux à l'école avec une évacuation sur le lieu de rassemblement en 2mn et un exercice au Karavan Théâtre en préparation des soirées spectacle.

7.3 Adresse représentants de parents

Faire remonter questions et commentaires aux représentants des parents directement ou à l'adresse mail : parentselempradel.chassieu@gmail.com

7.4 Ascension 2015

Il n'y aura pas de pont pour l'Ascension.

7.5 Sou des écoles

Action en cours du Sou des Ecole/ Vente de sapins. Retrait le samedi 6 décembre au marché de Noël, place Coponat.

*Animation suivante : LE LOTO samedi 28 février 2015 au complexe Tisserand
Le Sou recherche des volontaires*

7.6 Solidarité

L'école suivra les propositions du CMJ. (ex : collecte de papiers pour le Téléthon)

7.7 Fin des classes 2014/2015

Vendredi 3 juillet 2015 au soir.

7.8 Appels téléphoniques

*M. MICHEL demande aux parents d'**APPELER ENTRE 10H10 ET 10H30 LE MATIN (RECREATION)**, sauf en cas d'urgence, afin de ne pas déranger le déroulement de sa classe.*

7.9 Prochain conseil d'école

Mardi 3 mars 2015 à 17h30. Nouvel horaire.